Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20261105-D87_2026-DE

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Fresnais, dûment convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Éric POUSSIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Étaient présents : M. Éric POUSSIN, M. Albert PIEL, M. Alain GUILLEMOT, Mme Angélique FOUGERAY, M. Guillaume GUÉRAULT, Mme Solange QUINIOU, Mme Marie-Dominique LETELLIER, M. Pierre CORNILLET, Mme Chantal BOISSIÈRE, M. Alexis LORET, Mme Emmanuelle MARTIG, Mme Marie LÉONARD, Mme Aude RENOUARD, Mme Justine TESSIER et Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL.

Pouvoirs : Mme Kassandre GUÉPIN a donné pouvoir à M. Guillaume GUÉRAULT.

Étaient absents : Mme Daisy DELOURME, M. Régis SIMON, M. Cyrille DELAPORTE, M. François AGENAIS, M. Joan TOURNIER et M. Alban BELLIER.

Secrétaire de séance : M. Guillaume GUÉRAULT en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Convocation de la séance transmise le 23 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation : 23 octobre 2026

Délibération n° 87-2026

Objet : Finances & Marchés – Décision Modificative n° 2 – Budget principal

Rapporteur : Mme Solange QUINIOU, 6ème adjointe

Expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à 3, L2312-1 à 4 et L2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n°47-2026 du Conseil Municipal en date du 23 avril 2026 approuvant le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 ;

Vu la délibération n°42-2026 du Conseil Municipal en date du 23 avril 2026 approuvant le Compte Financier Unique du budget principal de la commune ;

Vu la délibération n°74-2026 du Conseil Municipal en date du 10 septembre 2026 approuvant la décision modificative n°1 du budget principal ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget primitif de l'exercice en cours sur les opérations d'investissement afin de prendre en compte certaines réductions de recettes, corriger les écritures d'ordre budgétaire et ajuster certaines imputations pour la fin de l'exercice comptable dans le cadre de la relation avec le Service de Gestion Comptable de Dol-de-Bretagne comme ainsi présenté :

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20261105-D87_2026-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
Article / Opération	Article	Montant	Article	Montant
Combustibles	60621	+ 1 000,00		
Locations	613	- 5 000,00		
Entretien et réparations sur bâtiments publics	615221	+ 12 000,00		
Entretien et réparations sur matériel roulant	61551	+ 7200,00		
Divers services extérieurs	618	+ 1 350,00		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	622	+ 1 250,00		
Transports de biens et transports collectifs	624	+ 2 000,00		
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	6450	+ 5 575,00		
Virement à la section d'investissement (ordre)	*023*	*- 30 000,00*		
Formation (élus)	65315	+ 2 500,00		
Fonds départemental des DMTO			73 223	+ 150,00
Autres taxes/transports, véhicules et droits			73158	+ 1 697,00
Dotations aux élus locaux			742	+ 3 895,00
Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP			74836	- 9 663,00
Autres attributions et participations			7488	+ 300,00
Mandats annulés			773	+ 1 496,00
Total FONCTIONNEMENT		- 2 125,00 €		- 2 125,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
Article / Opération	Article	Montant	Article	Montant
Virement à la section de fonctionnement (ordre)			*021*	*- 30 000,00*
Terrains nus (ordre)	*2111*	*+ 115,07*		
Carrefour école (ordre)	*2151*	*+ 1 050,00*		

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20261105-D87_2026-DE

Autres subv. d'investissement (ordre)			*1328*	*+ 115,07*
Carrefour école (ordre)			*203*	*+ 1 050,00*
Autres subv. d'investissement			1328	+ 1 745,00
Voirie	2151	- 32 755,00		
Matériels divers	2158	+ 4 500,00		
Total INVESTISSEMENT		- 27 089,93 €		- 27 089,93 €
TOTAL		**- 29 214,93 €**		**- 29 214,93 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (POUR : 16, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DECIDE** de procéder à des virements de crédits ;
- **ADOPTE** la décision modificative n°2 telle que figurant dans les tableaux ci-dessous ;
- **AUTORISE** M. le Maire à transmettre la présente délibération au comptable public de Dol-de-Bretagne.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

La Fresnais, le 5 novembre 2026

Le Secrétaire de séance,
Guillaume GUÉRAULT

Le Maire,
Eric POUSSIN

MAIRIE de La Fresnais
35 - Ille-et-Vilaine